

# PIERRE PLUS

Société Civile de Placement Immobilier à capital variable

Bureaux : 43/47 avenue de la Grande Armée - 75116 PARIS - Téléphone : 01 56 88 91 92

## BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je(nous) soussigné(s) :  Monsieur  Madame  Monsieur et Madame  Indivision

Personne morale : n° SIRET \_\_\_\_\_ Nom et prénom du représentant légal \_\_\_\_\_

NOM ou DÉNOMINATION SOCIALE : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_  
(En majuscules) Nom marital pour les femmes mariées, divorcées ou veuves - Nom juridique pour les indivisions

NOM DE FAMILLE (de naissance) : \_\_\_\_\_

NÉ(E) LE : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ (JJ/MM/AAAA) À \_\_\_\_\_ DÉPT. \_\_\_\_ PAYS \_\_\_\_\_

NOM/Prénom du conjoint ou partenaire du PACS \_\_\_\_\_ NÉ(E) LE \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ À \_\_\_\_\_

ADRESSE COMPLÈTE N° \_\_\_\_ RUE \_\_\_\_\_

COMPLÉMENT D'ADRESSE \_\_\_\_\_

COMMUNE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

N° DE TÉLÉPHONE : DOMICILE \_\_\_\_\_ PORTABLE \_\_\_\_\_ E-MAIL \_\_\_\_\_

RÉGIME FISCAL<sup>(1)</sup> :  IR  Autre : \_\_\_\_\_

STATUT FISCAL<sup>(1)</sup> :  Résident fiscal français  Non résident fiscal français - Pays de résidence fiscale : \_\_\_\_\_

LE SOUSCRIPTEUR EST-IL DÉJÀ ASSOCIÉ D'UNE SCPI GERÉE PAR CILOGER ?<sup>(1)</sup>  Oui  Non

Situation familiale <sup>(1)</sup>	Capacité juridique <sup>(1)</sup>	Profession <sup>(1)</sup> ne pas omettre de compléter la profession exacte en sus de la catégorie professionnelle
<input type="checkbox"/> Marié(e) communauté <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) séparation de biens <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Marié(e) communauté universelle <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> PACS régime légal <input type="checkbox"/> PACS régime indivision	<input type="checkbox"/> Majeur(e) <input type="checkbox"/> Majeur(e) incapable <input type="checkbox"/> Mineur(e) sous administration légale <input type="checkbox"/> Mineur(e) sous contrôle judiciaire	<input type="checkbox"/> Agriculteur(trice) <input type="checkbox"/> Cadre <input type="checkbox"/> Commerçant(e) <input type="checkbox"/> Employé(e) <input type="checkbox"/> Profession libérale <input type="checkbox"/> Retraité(e) <input type="checkbox"/> Fonctionnaire <input type="checkbox"/> Chef d'entreprise <input type="checkbox"/> Sans profession Préciser la profession exacte <sup>(2)</sup> _____

► Reconnaiss(sons) avoir reçu et pris connaissance des statuts, de la note d'information visée par l'Autorité des marchés financiers, des derniers rapport annuel et bulletin trimestriel et des conditions d'acquisition des parts rappelées au verso.

► Suis(sommes) informé(s) que la Société de Gestion ne garantit ni la revente des parts, ni le remboursement des sommes investies.

► Déclare(ons) souscrire à \_\_\_\_\_ parts de la société PIERRE PLUS pour la somme globale de \_\_\_\_\_ euros.

► Régle(ons) la souscription par<sup>(1)</sup> :  Chèque N° \_\_\_\_\_ tiré sur \_\_\_\_\_ à l'ordre de la SCPI PIERRE PLUS.  
 Achat à crédit auprès de la Banque \_\_\_\_\_ pour un montant de \_\_\_\_\_ euros.

► Demande(ons) que le règlement des revenus attachés aux parts, objet de la présente souscription, soit porté au crédit du compte dont les coordonnées figurent sur le IBAN/BIC joint. (À joindre impérativement).

À mon ordre  À l'ordre de : Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
en qualité de<sup>(1)</sup> :  Usufruitier  Autre (À préciser) : \_\_\_\_\_

► Déclare(ons) dans le cadre de l'application de la directive européenne « Marchés d'Instruments Financiers (MIF) » être informé(s) de mon (notre) classement dans la catégorie « non professionnel », des règles de fonctionnement d'une SCPI et des risques afférents à ce placement.

► Autorise CILOGER, à m'adresser par courrier électronique et/ou par SMS des informations sur la SCPI PIERRE PLUS.

**LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS - PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL.** En l'application de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, il est précisé que les données à caractère personnel recueillies sont obligatoires pour la souscription des services souscrits et qu'à ce titre, elles feront l'objet d'un traitement dont le responsable est CILOGER. Ces données pourront être utilisées pour les besoins de la gestion des opérations effectuées en exécution des services souscrits par CILOGER, les sociétés du groupe auquel elle appartient ainsi que par ses prestataires et partenaires. Les personnes sur lesquelles portent les données acceptent que celles-ci soient exploitées et/ou communiquées selon les modalités précisées ci-avant. Les personnes sur lesquelles portent les données auront le droit d'en obtenir communication auprès de CILOGER 43/47 avenue de la Grande Armée 75116 Paris, d'en exiger, le cas échéant, la rectification, de s'opposer à leur utilisation à des fins de prospection, notamment commerciale.

Si vous ne souhaitez pas que vos données soient utilisées, vous pouvez d'ores et déjà cocher la case ci-après :  « Je refuse que mes données personnelles soient utilisées à des fins de prospection commerciale. »

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_ en 3 exemplaires dont l'un reste en ma(notre) possession.

Signature(s)<sup>(3)</sup> précédée(s) de la mention manuscrite : « Bon pour souscription à (nombre en toutes lettres) parts ».

(1) Cocher la case correspondante / (2) Mention obligatoire / (3) Signatures de toutes les parties en cas de souscription indivise, de démembrement ou par des personnes mariées sous le régime de la communauté

### À REMPLIR UNIQUEMENT SI LA SOUSCRIPTION RÉSULTE D'UN ACTE DE DÉMARCHAGE (cf. informations au verso)

Je soussigné \_\_\_\_\_, reconnais avoir souscrit aux parts de la SCPI PIERRE PLUS : après que (nom, adresse professionnelle et numéro d'enregistrement) « le démarcheur » \_\_\_\_\_, agissant pour le compte de (nom, adresse et numéro d'enregistrement de l'établissement financier ayant mandaté le démarcheur) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ait rempli l'ensemble des obligations lui incombant, telles que rappelées au verso – dans ce cas, la signature du bulletin de souscription ci-dessus, ainsi que le versement des fonds y afférents, ne pourront intervenir que quarante-huit heures minimum après la signature du présent encadré – et déclare avoir été mis en mesure d'exercer le délai de réflexion issu de l'article L.341-16 IV du Code monétaire et financier.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_ Signature(s)<sup>(3)</sup>

### CADRE RÉSERVÉ À CILOGER

Code associé

Date de naissance

### CADRE RÉSERVÉ À L'INTERMÉDIAIRE

#### À compléter obligatoirement

Nom du Conseiller :

N° du démarcheur (éventuel) :

Téléphone du Conseiller :

Adresse e-mail du Conseiller :

Établissement :

N° d'agence domiciliaire ou nom du bureau :

N° de client bancaire (éventuel) :

ID Client :

Département :

DATE - CACHET - VISA :

MeilleureSCPI.com  
4, rue de la michodière  
75002 Paris

# PIERRE PLUS

## Société Civile de Placement Immobilier à capital variable

régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, L.231-1 et suivants du Code de commerce, L.214-1, L.214-24 à L.214-24-23, R.214-143-1 et suivants, L.231-8 et suivants du Code Monétaire et Financier et par les textes subséquents et les articles 422 - 189 à 422 - 236 - et suivants du RG AMF.

**Siège social :** 43/47 avenue de la Grande Armée - 75116 PARIS - R.C.S. 382 886 323 PARIS

**Objet social :** acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier locatif - **Capital social effectif au 31/12/2014 :** 154 913 160 € - **Capital statuaire :** 400 000 000 €

**Société de Gestion :** CILOGER - S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 450 000 € (agrément AMF n° GP 07000043 en date du 10 juillet 2007, agrément AIFM en date du 24 juin 2014 au titre de la directive 2011/61/UE)

Bureaux - Administration : 43/47 avenue de la Grande Armée - 75116 PARIS - Téléphone : 01 56 88 91 92 - [www.ciloger.fr](http://www.ciloger.fr)

Adresse postale : 43 avenue de la Grande Armée - CS 71715 - 75782 PARIS Cedex 16

La note d'information prévue aux articles L.412-1 et L.621-8 du Code monétaire et financier a obtenu de l'Autorité des marchés financiers le visa SCPI n°04-26 en date du 21 septembre 2004 ; l'Autorité des marchés financiers ne portant par ailleurs aucune appréciation sur l'opportunité de la présente souscription. La notice prévue à l'article 422-196 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers a été publiée au bulletin des annonces légales obligatoires en date du 13 avril 2016.

### MODALITÉS DE SOUSCRIPTION

- **Date d'ouverture de la souscription :** la SCPI ayant opté pour la variabilité de son capital, la Société de Gestion n'acceptera plus de souscription lorsque le capital social statuaire sera atteint, sauf pour compenser les retraits.
- **Jouissance des parts :** le souscripteur de parts acquiert la jouissance des parts au 1<sup>er</sup> jour du troisième mois suivant celui au cours duquel la souscription est réalisée.
- **Prix de souscription :**

Valeur nominale d'une part	610,00 €
Prime d'émission	488,00 €
Prix de souscription pour une part	1 098,00 €
- **Commission de souscription par part :** 10,80% TTC (9% HT), soit 118,58 € TTC (98,82 € HT), prélevée sur la prime d'émission (montant TTC exprimé en fonction du taux de TVA en vigueur).
- **Minimum de souscription :** deux (2) parts pour tout nouvel associé.
- **Modalités de règlement :** le règlement s'effectue en numéraire, par chèque à l'ordre de la SCPI PIERRE PLUS, au moment de la souscription pour la totalité du prix d'émission des parts (nominal et prime d'émission).
- **Lieux de souscription :** les souscriptions et versements sont reçus auprès des Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants partenaires de CILOGER, des guichets et agences du réseau CAISSE d'ÉPARGNE ou de la Société de Gestion CILOGER.
- **Clients non résidents :** l'acquisition de parts de la SCPI PIERRE PLUS n'est pas possible pour les clients, personnes morales ou physiques qui, en raison de leur nationalité, de leur résidence, de leur siège social ou de leur lieu d'immatriculation, relèvent d'un droit étranger qui impose à CILOGER des restrictions ou des obligations spécifiques quant à la commercialisation et la promotion de ses produits. Les informations relatives à la SCPI PIERRE PLUS publiées par CILOGER ne constituent en aucune manière une sollicitation en vue de l'achat de parts par des ressortissants ou résidents de certains pays, dont notamment les Etats-Unis d'Amérique.

### DOCUMENTS À FOURNIR

#### Pour les personnes physiques :

- copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport),
- s'il y a lieu : convention d'indivision, convention sous seing privé ou notarié de démembrement, autorisation d'achat du juge des tutelles, extrait de délibération du conseil de famille, attestation signée du partenaire de PACS précisant le caractère indivis ou non des parts...
- un justificatif de domicile de moins de trois mois pour les associés souscrivant en direct auprès de CILOGER,
- un IBAN/BIC pour le règlement des revenus de distribution.

#### Pour les personnes morales :

- copie des statuts à jour certifiée conforme,
- extrait KBIS datant de moins de trois mois,
- pour les associations, un exemplaire du Journal Officiel où a été publiée la déclaration de constitution ou le décret en Conseil d'État dans le cas d'associations reconnues d'utilité publique,
- justificatif du pouvoir du signataire (extrait certifié conforme du procès-verbal de l'organe compétent ou procuration éventuelle du mandataire social),
- copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité du signataire,
- un IBAN/BIC pour le règlement des revenus de distribution.

Pour les achats à crédit : joindre une copie de l'offre de crédit définitive acceptée et signée par les parties au contrat.

Il est rappelé que l'inscription de la souscription sur le registre des associés est subordonnée :

- au fait que le bulletin de souscription soit conforme et correctement complété et signé par le (les) souscripteur(s) ;
- à la libération intégrale du prix d'acquisition des parts (valeur nominale et prime d'émission) ;
- à la réception de la fiche « connaissance du client » (sauf souscription par l'intermédiaire d'un établissement financier) ;
- à la réception de la fiche « origine des fonds » lors de souscriptions de plus de 60 000 €, en une ou plusieurs fois, sur une période de 12 mois (sauf souscription par l'intermédiaire d'un établissement financier). A ce titre, la Société de Gestion se réserve le droit de demander la justification de l'origine des fonds investis pour répondre aux règles édictées par le Code monétaire et financier en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux.

### MODALITÉS POUR REMPLIR LE BULLETIN DE SOUSCRIPTION

- Pour les époux mariés sous le régime de la communauté ou si les parts constituent des biens communs : le conjoint de l'acquéreur doit, sous peine de nullité, donner son consentement en apposant sa signature sur le recto du présent document et en indiquant « Bon pour souscription à (nombre en toutes lettres) parts ».
- Pour les partenaires d'un PACS : en cas d'indivision, faire signer le bulletin par chacun des partenaires.
- Pour les indivisions : établir le bulletin au nom de l'indivision, le faire signer par chacun des indivisaires et leur(s) mandataire(s) dûment autorisé(s).
- Pour les mineurs et les incapables majeurs : établir le bulletin au nom du mineur ou de l'incapable, faire signer le représentant légal et préciser ses noms, prénoms, domicile et qualité.
- Pour les usufruitiers et les nus-propriétaires : faire signer le bulletin par chacun d'entre eux.

### MODALITÉS POUR COMPLÉTER L'ENCADRÉ DÉMARCHAGE (en grisé au recto)

Cet encadré est à remplir si la souscription résulte d'un acte de démarchage. Aux termes de l'article L.341-1 du Code monétaire et financier, constitue un acte de démarchage bancaire ou financier toute prise de contact non sollicitée, par quelque moyen que ce soit, avec une personne physique ou une personne morale déterminée, en vue d'obtenir de sa part un accord sur la souscription aux parts de la SCPI PIERRE PLUS. Constitue également un acte de démarchage bancaire ou financier, quelle que soit la personne à l'initiative de la démarche, le fait de se rendre physiquement au domicile des personnes, sur leur lieu de travail ou dans un lieu non destiné à la commercialisation de produits, instruments et services financiers, en vue des mêmes fins. L'ensemble de ces règles ne s'appliquent pas lorsque la personne démarchée est déjà associée de PIERRE PLUS et si les montants en cause correspondent à des opérations habituellement réalisées par elle.

#### Obligations à la charge du démarcheur :

- présenter sa carte de démarcheur et justifier de son nom, de son adresse professionnelle, de son numéro d'enregistrement, du nom, de l'adresse et du numéro d'enregistrement de la personne morale pour le compte de laquelle le démarchage des parts de la SCPI PIERRE PLUS est effectué ;
- s'enquérir de la situation financière du souscripteur potentiel, de son expérience, de ses objectifs en matière de placement ou de financement ;
- remettre les statuts, la note d'information en cours de validité visée par l'AMF, le bulletin de souscription, les derniers rapport annuel et bulletin trimestriel de PIERRE PLUS ;
- communiquer au démarché, d'une manière claire et compréhensible les informations utiles pour prendre sa décision ;
- informer le démarché de l'absence de droit de rétractation prévu à l'article L.341-16 I et II du Code monétaire et financier ;
- informer le démarché qu'il dispose d'un délai de réflexion de 48 heures à compter de la signature de l'encadré « démarchage ». Ce délai commence à courir le lendemain de la signature de l'encadré et sera prorogé jusqu'au premier jour ouvrable si son expiration normale arrive un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé. Avant l'expiration de ce délai, le démarcheur ne peut recueillir ni ordres ni fonds. La signature du bulletin de souscription, ainsi que le versement des fonds ne pourront intervenir qu'à l'échéance de ce délai.

CILOGER a l'obligation en tant qu'intermédiaire financier de collecter toutes les informations sur votre situation patrimoniale et financière, ainsi que sur votre connaissance en matière de produits financiers conformément aux dispositions de l'article L533-13 du Code monétaire et financier et en application de la directive « Marchés d'instruments financiers » (MIF).

Ce questionnaire permet d'évaluer l'adéquation de la souscription de la SCPI avec votre profil d'investisseur. **Il est un préalable à toute souscription.** En cas d'évolution de votre situation, tout changement devra être adressé, directement ou par l'intermédiaire de votre contact habituel à CILOGER.

Nous vous recommandons vivement de compléter ce questionnaire. Si toutefois vous ne souhaitez pas le compléter, car vous estimez que vous avez une expérience suffisante dans l'investissement de parts de SCPI, nous vous invitons à compléter uniquement les renseignements concernant votre identification et votre objectif d'investissement, puis à vous reporter à la fin du questionnaire pour cocher la case correspondante avant la signature du questionnaire.

## VOTRE IDENTITÉ (À COMPLÉTER PAR FOYER FISCAL)

■ **Associé :** \_\_\_\_\_

Madame  Monsieur

**Nom :** \_\_\_\_\_

**Nom de naissance :** \_\_\_\_\_

**Prénom :** \_\_\_\_\_

**Date et lieu de naissance :** \_\_\_\_\_

**Profession exacte :** \_\_\_\_\_

**Situation matrimoniale :**

Marié(e)  Pacsé(e) régime légal  Divorcé(e)  
 Célibataire  Pacsé(e) en indivision  Veuf(ve)

**Résidence fiscale :**

Française  Autre, précisez : \_\_\_\_\_

**Nationalité :**

Française  Autre, précisez : \_\_\_\_\_

**Si vous êtes de nationalité étrangère, êtes-vous une personne politiquement exposée<sup>(1)</sup> ? (Définition page 2)**

Oui  Non

**Si oui, quelle fonction ? :** \_\_\_\_\_

■ **Coassocié (le cas échéant) :** \_\_\_\_\_

Madame  Monsieur

**Nom :** \_\_\_\_\_

**Nom de naissance :** \_\_\_\_\_

**Prénom :** \_\_\_\_\_

**Date et lieu de naissance :** \_\_\_\_\_

**Profession exacte :** \_\_\_\_\_

**Résidence fiscale :**

Française  Autres, précisez : \_\_\_\_\_

**Nationalité :**

Française  Autres, précisez : \_\_\_\_\_

**Si vous êtes de nationalité étrangère, êtes-vous une personne politiquement exposée<sup>(1)</sup> ? (Définition page 2)**

Oui  Non

**Si oui, quelle fonction ? :** \_\_\_\_\_

<sup>(1)</sup> Article L.561-10 du Code monétaire et financier

<sup>(1)</sup> Article L.561-10 du Code monétaire et financier

## VOTRE SITUATION FINANCIÈRE

**Votre situation financière vous permet-elle d'épargner une partie de vos revenus ?**

Oui  Non

**Etes-vous imposé au titre de :**

L'impôt sur le revenu  L'impôt sur la fortune

**Quelle est la nature de vos revenus ?**

Salaires  Retraite / pension  
 Revenus fonciers  BIC/BNC  
 Autres, précisez : \_\_\_\_\_

**Quel est le revenu net annuel du foyer ?**

< à 25 K€  Entre 25 K€ et 50 K€  
 Entre 50 K€ et 80 K€  > à 80 K€

**Si vous avez des emprunts en cours, quel pourcentage vos échéances représentent elles sur votre revenu ?**

< à 10%  
 Entre 10 et 35 %  
 > 35%

**A combien estimez-vous votre patrimoine financier ?**

< à 20 K€  
 Entre 20 K€ et 50 K€  
 > à 50 K€

**A combien estimez-vous votre patrimoine immobilier (habitation principale comprise) ?**

< à 200 K€  
 Entre 200 K€ et 1 000 K€  
 > à 1 000 K€

## VOTRE OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

### Quels sont vos objectifs de placement ?

- Revenus complémentaires  Réduction d'impôt  
 Diversification de patrimoine  Transmission de patrimoine  
 Autres, précisez : \_\_\_\_\_

### Votre horizon de placement ?

- Court terme (moins de 5 ans)  
 Moyen terme (5 à 10 ans)  
 Long terme (plus de 10 ans)

### Quel degré de risque êtes-vous prêt à supporter ?

- Aucun risque (pas de perte en capital)  
 Risque faible  
 Risque moyen  
 Risque fort

### Comment qualifiez-vous votre profil de risque ?

- Profil prudent  
 Profil équilibré  
 Profil dynamique

## VOTRE CONNAISSANCE ET VOTRE EXPÉRIENCE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

Ces questions visent à évaluer votre expérience en matière d'investissement de parts de SCPI.

**Vous devez compléter les questions suivantes éventuellement avec l'aide de votre conseiller habituel après avoir pris connaissance de la note d'information de la SCPI.**

### Test de connaissance du client : \_\_\_\_\_

#### Le placement en parts de SCPI est-il un placement à court terme ?

- Oui  Non

#### La SCPI est-elle un placement garanti ?

- Oui  Non

#### La revente des parts d'une SCPI de rendement est-elle possible ?

- Oui  Non

#### La rentabilité d'un placement en immobilier dépend de la qualité des locataires et de la localisation des actifs immobiliers.

- Oui  Non

#### La société de gestion peut-elle acheter tous les actifs immobiliers qu'elle souhaite sans respecter la politique d'investissement de la SCPI ?

- Oui  Non

### Expérience du client : \_\_\_\_\_

#### Comment qualifiez-vous votre connaissance en produits d'épargne ?

- Débutant  Confirmé  Expert

#### Avez-vous actuellement dans votre patrimoine les instruments financiers suivants ? % de détention ?

- OPCVM Actions : \_\_\_\_\_ %  OPCVM Obligataires : \_\_\_\_\_ %  
 OPCVM monétaires : \_\_\_\_\_ %  Actions cotées : \_\_\_\_\_ %  
 Actions non cotées : \_\_\_\_\_ %  Autres : \_\_\_\_\_ %  
Précisez : \_\_\_\_\_

#### Avez-vous déjà souscrit des parts de SCPI ?

- Oui  Non c'est la première fois

#### Avez-vous déjà subi des pertes financières dans le cadre de vos investissements financiers ? Si oui à quelle hauteur ?

- Oui (plus de la moitié de sa valeur)  
 Oui (moins de la moitié de sa valeur)  
 Non

Je certifie que les informations recueillies sont exactes et reflètent bien mon profil d'investisseur.

Si vous estimez que vous avez une expérience suffisante dans l'investissement de parts de SCPI, et que vous ne souhaitez pas répondre à ce questionnaire, dans ce cas, merci de bien vouloir cocher cette case. Toutefois CILOGER vous met en garde sur le fait que ce produit pourrait ne pas être adapté à votre profil.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature de l'associé

Signature du coassocié

**LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES** - Toutes les informations recueillies sont nécessaires pour acheter des parts de la SCPI et font l'objet d'un traitement automatisé dont le responsable est CILOGER. Ce questionnaire est obligatoire pour vérifier que le client est bien en adéquation avec le produit proposé et que son profil de risques correspond au produit vendu. En l'absence de réponse, CILOGER s'abstiendra de vous recommander tout type de produit financier et ne pourra pas prendre en compte votre souscription. Elles ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Dans les conditions prévues par la loi numéro 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès avec possibilité de faire rectifier les erreurs qui auraient pu être commises.

### Personnes politiquement exposées : \_\_\_\_\_

#### Exercez-vous une des fonctions suivantes dans un pays autre que la France :

- Chef d'Etat, de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission européenne ;  
 Membre d'une assemblée parlementaire/ nationale, du Parlement européen ;  
 Membre d'une cour suprême, constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction ;  
 Membre d'une cour des comptes ;  
 Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale ;  
 Ambassadeur, chargé d'affaires, consul général ou consul de carrière ;  
 Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée ;  
 Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique ;  
 Dirigeant d'une institution internationale publique créée par un traité.

# DÉCLARATION D'ORIGINE DES FONDS

Pour les opérations de plus de 60 000 € en une ou plusieurs souscriptions sur 12 mois

CILOGER

CILOGER a l'obligation, en tant qu'intermédiaire financier, de collecter auprès de ses clients des informations relatives à l'origine des fonds lors des souscriptions de parts de SCPI (article L561-10-2 du Code monétaire et financier et article 2 de l'ordonnance numéro 2009-104 du 30 janvier 2009).

Pour répondre au dispositif prévu en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, CILOGER demande aux souscripteurs **de compléter impérativement** la déclaration d'origine des fonds pour les souscriptions portant sur plus de 60 000 € sur les 12 derniers mois glissants. Par ailleurs, un justificatif de l'origine des fonds est à joindre **obligatoirement** pour les souscriptions portant sur plus de 150 000 € sur les 12 derniers mois glissants. En cas de refus du souscripteur, CILOGER ne pourra pas enregistrer la souscription.

Le souscripteur s'engage à communiquer des informations exactes, reflétant l'origine des fonds. CILOGER s'autorise à demander tout justificatif qu'elle jugera utile.

## VOTRE IDENTITÉ

**Associé :** \_\_\_\_\_

**Coassocié (le cas échéant) :** \_\_\_\_\_

Madame  Monsieur  Personne morale

Nom : \_\_\_\_\_

Nom de naissance : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Êtes-vous déjà associé(e) d'une SCPI gérée par CILOGER ?

Oui  Non

Si oui, numéro d'associé : \_\_\_\_\_

Madame  Monsieur  Personne morale

Nom : \_\_\_\_\_

Nom de naissance : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

## SOUSCRIPTION

Montant de la souscription : \_\_\_\_\_ €

SCPI concernée : \_\_\_\_\_

Date de signature du bulletin de souscription / mandat d'achat :  
(JJ/MM/AAAA) \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Le paiement est-il effectué par un tiers autre que l'associé ?

Non  Oui

Si oui, précisez l'origine :

Démembrement (fournir la convention de démembrement)

Donation (fournir l'acte de donation)

Autre, précisez : \_\_\_\_\_

## ORIGINE DES FONDS DE LA SOUSCRIPTION

Nature\*

Montants

Épargne : .....> \_\_\_\_\_ €

Succession / Donation : .....> \_\_\_\_\_ €

Crédit : .....> \_\_\_\_\_ €, précisez l'établissement financier : \_\_\_\_\_

Réinvestissement suite à une cession immobilière : .....> \_\_\_\_\_ €

Primes exceptionnelles : .....> \_\_\_\_\_ €

Autre : .....> \_\_\_\_\_ €, précisez : \_\_\_\_\_

Total de la souscription :  €

\* S'il s'agit de biens propres, merci de joindre obligatoirement un justificatif ou à défaut une attestation sur l'honneur contresignée par le conjoint éventuel.

Je certifie l'exactitude des informations ci-dessus.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature de l'associé

Signature du coassocié

**LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES** - Toutes les informations recueillies sont nécessaires pour acheter des parts de la SCPI et font l'objet d'un traitement automatisé dont le responsable est CILOGER. Elles ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Dans les conditions prévues par la loi numéro 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès avec possibilité de faire rectifier les erreurs qui auraient pu être commises.